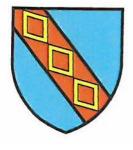
Vivre à Saint-Nicolas-du-Pélem



Hiver 2015/2016

Numéro 4



Sommaire

- Conseil Municipal P.2
- L'EHPAD Ti Kerjean P.4
- Vie locale P.5
- Dossier P.6

- Informations P.8
- Mot des associations P.9



Conseil Municipal

Le conseil du 09 Juin 2015

Programme voirie

Attribution du marché à l'entreprise COLAS de Ploumagoar-Guingamp.

Réfection du mur du cimetière de Bothoa

Attribution du marché pour la réfection d'une partie du mur du cimetière de Bothoa attribué à l'entreprise Le Bihan Kerboethau Construction de Plussulien.

Réfection du mur de l'ancien atelier communal

Attribution du marché des travaux à l'entreprise Jean Connan de Saint-Nicolas-Du-Pélem.

Cession de l'ancienne perception : Monsieur et Madame MOLES ont soumis une offre d'achat. Ils souhaitent établir un office notarial dans le bâtiment.

↑ Intercommunalité

Modification de la compétence Service Public d'Assainissement Non Collectif détenue par la Communauté des Communes du Kreiz Breizh.

Piscine Municipale

Gratuité pour les enfants de moins de 2 ans en précisant que l'adulte accompagnateur devra acquitter son entrée adulte au ticket 3€50 ou au carnet adulte 31€50.

♣ Participation au Réseau d'Aides Spécialisées aux Elèves en Difficulté de Rostrenen (RASED)

Le RASED, qui est composé de trois types de personnel peut intervenir dans toutes les écoles des

communes de son ressort territorial.

La participation de la commune de Saint-Nicolas-Du-Pélem s'élève à 176 € pour l'année 2015.

Le conseil du 21 Juillet 2015

Convention de partenariat avec l'association Microtel pays de Guingamp.

Dans le cadre du projet de la médiathèque, la commune souhaite améliorer les services à la population en positionnant la bibliothèque comme un portail d'accès au NTIC en :

- ✓ Proposant une offre d'animation avec un équipement numérique à l'échelle inter cantonale
- ✓ Permettant l'accès à la population aux NTIC dans les locaux ouverts au public en favorisant la mixité des publics

La formation se déroule en 8 cours d'une durée de 2 heures semaine étalés sur 2 mois. La formation est gratuite pour les participants.

Intercommunalité

Attribution d'une compétence cinéma à la Communauté des Communes du Kreiz-Breizh. Ciné Breizh de Rostrenen est le seul cinéma du territoire de la CCKB. La CCKB participera à hauteur de 5 000€ par an auprès de l'association qui gère le cinéma de Rostrenen.

Acquisition de mobilier pour le réfectoire de l'école primaire

Le mobilier du réfectoire de l'école primaire a été renouvelé par l'entreprise SARL MAC Mobilier de Tinténiac pour un montant total de 10 847,64 € TTC.

Cimetière de Croas Dom Herry

Le projet consiste à déposer le monument existant et le remplacer par un columbarium. La proposition retenue est évolutive, d'autres cases peuvent être rajoutées si nécessaire. Projet attribué à l'entreprise Mollet pour un montant de 3 895,20 € TTC.

Le conseil du 22 Septembre 2015

Adoption de l'agenda d'accessibilité

L'agenda d'accessibilité programmée correspond à un engagement de procéder aux travaux dans un délai déterminé et limité. Le calendrier de la commune s'étend sur trois ans.

Une demande de prorogation de délai d'exécution des travaux du camping municipal jusqu'en 2020 a été faite. Ainsi que pour des bâtiments ou IOP classés ou inscrits à l'inventaire des monuments historiques pour la préservation du patrimoine architectural, ou pour impossibilité technique de mise en accessibilité.

Réflexion sur l'accueil d'une famille de réfugiés

Le conseil se positionne en proposant de venir en aide à une famille de réfugiés en mettant à disposition un logement vacant sur la commune

Le conseil du 20 Octobre 2015

Service assainissement

Tarifs 2016:

✓ Prix de la prime fixe : 54 €

✓ Prix du m3 : 1,15 €

↑ Tarifs communaux 2016

La commission des finances a examiné l'ensemble des prestations servies par la collectivité. En rappelant que les tarifs communaux doivent si possible couvrir le prix de revient du service rendu. Pour 2016, elle a décidé :

- De maintenir certains tarifs (vente de bois, photocopies et fax)
- De réajuster certains (cimetières, piscine municipale)
- De revaloriser les autres prestations de 2%.

Vente de bois de chauffage

(S'adresser en mairie)

- 14 € le stère à faire
- 35 € le stère en 1m à fendre

Le conseil du 24 Novembre 2015

La commune de Saint-Nicolas-du-Pélem est concernée par le projet de SDCI :

- Fusion de la CCKB et la CC Callac-Argoat
- Dissolution du syndicat de gendarmerie de St Nicolas du Pélem: 8 communes de la CCKB ainsi que Kerpert appartenant à la CC Bourbriac sont membres du syndicat. Dissolution sous réserve du retrait de Kerpert et transfert à l'EPCI projeté (CCKB et Callac Argoat), à défaut transfert à la CCKB.
- Dissolution de 9 syndicats d'eau inclus dans le périmètre d'un EPCI prévu par la nouvelle carte intercommunale, au plus tard le 1er janvier 2020, sous réserve de création de ce nouvel EPCI.
- Considérant que la proposition de fusion s'appuie sur des arguments jugés peu convaincants par les élus locaux, en particulier ceux des communes constituant l'EPCI Callac-Argoat, qui mettent en avant, pour refuser toute fusion unique avec la CCKB, l'inexistence de liens avec le secteur de Rostrenen en raison, essentiellement, des dessertes routières principales totalement différentes (la RN 164 n'intéresse en aucun cas Callac Argoat dont les communes sont desservies par la RD 787). Il en découle toutes les composantes économiques, commerciales, sociales, culturelles de l'organisation des bassins de vie. Cette option, qui paraît donc reposer sur une logique évidente consistant à rassembler les deux seules entités actuelles

Costarmoricaines non concernées par les autres nouvelles organisations territoriales, est, pour le moins, peu enthousiasmante pour les territoires concernés.

- Considérant les positions divergentes des communes membres de la CCKB: certaines communes souhaitant une nouvelle organisation vers l'Ouest (à savoir une fusion CCKB, CCCA et Poher Communauté), organisation qui ne fait pas l'unanimité des communes membres de la CCCA, d'autres communes sollicitant un débat avec d'autres EPCI périphériques (CIDERAL, Guingamp, St Brieuc, Pontivy). Le positionnement de chaque commune correspondant aux réalités objectives du terrain, elles sont donc légitimes et il convient d'en prendre acte. Cependant cette fracture pourrait se traduire par un démantèlement de la CCKB;
- Considérant le manque de visibilité sur les conséquences engendrées par une fusion d'EPCI: gouvernance et représentativité des communes, conséquences fiscales, financières pour les communes (montant de la DSC notamment), compétences exercées pour le nouvel EPCI, services à la population.

Le conseil municipal a décidé, à l'unanimité d'émettre un avis défavorable sur le projet de schéma départemental coopération de intercommunale. municipal Le conseil l'attention autorités préfectorales des administratives, ainsi que les membres de la commission départementale de coopération intercommunale concernée, sur les responsabilités assumer qu'ils devront relativement conséquences des décisions qu'ils seront amenés à adopter dans les mois à venir sur les populations et territoires du Centre Ouest Bretagne. Il demande, préalablement à ces prises de décisions, que des réunions de concertation associant tous les parties prenantes à une réorganisation territoriales soient organisées et se tiennent sous l'égide du ou des Préfets concernés.

Réfection du

Mur du cimetière à Bothoa



La première tranche des travaux effectuée

Vitesse dans le bourg



Pour la sécurité de tous, la vitesse est limitée dans les centre bourgs à :

- 50 Km/h à Bothoa
- 30 Km/h à Saint-Nicolas



L'EHPAD Ti Kerjean



L'animation est une dynamique importante pour les résidants. Bien plus que des activités occupationnelles, l'animation est le moteur de la vie sociale en institution.

Elle a en effet trois objectifs principaux :

- ✓ Apporter une meilleure qualité de vie pour les résidants au sein de l'établissement, c'est-à-dire créer un mieux vivre et un bien-être de la personne âgée autant sur le plan physique que psychique.
 - ✓ Maintenir les acquis
 - ✓ Permettre à chacun de participer à la vie sociale.

L'animation prend donc en compte tous les paramètres tournant autour de la personne âgée pour permettre d'avoir une vie agréable et de mieux vivre en collectivité dans un environnement souvent nouveau.

Elle intervient en complément des ateliers thérapeutiques menés par l'équipe soignante et répond aux besoins et aux attentes des résidants.

Une enquête a d'ailleurs été menée au cours des mois de Décembre 2011 et de Janvier 2012. Elle a permis de vérifier que les animations proposées par la

structure répondaient à la fois aux besoins des résidants, à leurs

capacités physiques et intellectuelles et à leurs attentes.

Cette enquête a permis l'élaboration du projet d'animation et nous a aussi permis d'apporter quelques améliorations en prenant en compte les désirs des résidants, par l'étude d'un questionnaire individualisé, ainsi que les observations des professionnels.

Au tableau des effectifs de l'EHPAD ne figure pas de poste d'animation. La structure préfère privilégier la pluralité d'opinions. Cinq agents coordonnent leurs idées et coopèrent pour mettre en place les animations.



De plus des bénévoles interviennent régulièrement au sein de la structure. L'établissement dispose d'une chartre du bénévolat qui doit être signée par l'ensemble des bénévoles intervenants au sein de la structure.



Des temps d'animation ciblés sont donc proposés tout au long de la semaine en fonction d'un planning spécifique de l'établissement et en accord avec l'équipe de soins.

La structure propose tout au long de la semaine, différentes animations ayant des objectifs différents et complémentaires. D'autres activités ne sont réalisées qu'occasionnellement.

Accueil des réfugiés

Le conseil municipal a délibéré le 22/09/15 et a accepté d'accueillir une famille de réfugiés dans un logement vacant de la commune.

En prévision de cet accueil et en collaboration avec les associations d'aide aux réfugiés, les personnes souhaitant faire des dons afin d'aménager ce logement peuvent contacter la mairie. (Meubles divers et matériel pour un accueil simple mais digne).

Fédération Française de la Randonnée Pédestre (FFRP)

Un nouveau circuit pédestre a été inauguré pour le Téléthon à St Nicolas. Il se nomme :

« Sur les hauteurs du Pélem ».

C'est un circuit de 13 et 19 KM entièrement balisé par l'association des marcheurs du Pélem et qui apparait sur le topoguide 22 de la FFRP.

Calendrier des Fêtes

Janvier

Vendredi 08, vœux du maire ; Mardi 12, Don du Sang ; Samedi 16, repas potée Sacré Cœur ; Vendredi 22, spectacle Arts du cirque Amicale Laïque (à l'école).

Février

Samedi 6, repas Créole Hand-Ball.

Mars

Samedi 12 et Dimanche 13, Trail du Pélem Office des sports; Dimanche 20, repas société de chasse; Vendredi 25, concours de cartes Aînés du Pélem; Dimanche 27, bourse aux vêtements Amicale Laïque, spectacle et Fez-Noz Blés d'Or.

Avril

Samedi 09, repas USP; Mardi 13, Don du sang; Samedi 16, animation « Flamme « Donneurs de sang; Vendredi 22, repas à emporter Amicale Laïque

Mai

Jeudi 05, champion's League du Pélem ; Samedi 07, repas moules-frites Sapeurs-Pompiers

Juin

Samedi 04, concours de boules La Mygale; Samedi 11, concours de boules USP; Dimanche 26, kermesse et concours de boules Amicale Laïque, kermesse Sacré cœur.

Vie Locale



Etre parents dans le spo Kreizh-Breizh

Maison du Département (MDD)

Guingamp/Rostrenen

6 B rue Joseph-Pennec 22 110 ROSTRENEN Tél : 02 96 57 44 00



milles ports

À l'ATD (Agence Technique Départementale)

2 rue Gustave Launay - 22480 Saint-Nicolas-Du-Pélem

- Assistante Sociale : sur rendez-vous les mercredis et jeudis et possibilité de visite à Domicile.
- Infirmière : sur rendez-vous et possibilité de visite à Domicile.
- PMI : puéricultrice, sage-femme : sur rendez-vous et possibilité de visite à Domicile.
- Consultations infantiles sur rendez-vous à Rostrenen (avec la puéricultrice et le médecin de la PMI)

Maison de l'enfance

3, Rue Chateaubriand 22110 ROSTRENEN

Multi Accueil

Tél: 02.96.57.45.71

Mail: cckbrachel-enfance@orange.fr
cckbrachel-enfance@orange.fr

CAF

Tél: 02.96.29.12.61

Ludothèque

Tél: 02.96.29.35.89

Mail: ludotheque-famillerurale@orange.fr

RPAM

Tél: 02.96.29.15.70

Mail cckb-rpam@orange.fr

Dossier

LE MULTI-ACCUEIL

Le Multi-Accueil réunit dans un même lieu différents modes d'accueil des tout-petits.

L'accueil régulier, l'accueil occasionnel, l'accueil d'urgence. Il s'adresse à tous les enfants âgés de 10 semaines à 4 ans. Les places sont en priorité destinées aux enfants de moins de 3 ans. Les enfants sont accueillis de 7h30 à 19h00 du lundi au vendredi. Cet accueil a pour objectif de répondre aux besoins d'accueil sur le territoire de la Communauté de Communes du Kreiz-Breizh. Ce service aux familles vient en complément de celui assuré par les assistants maternels.

LE RELAIS PARENTS ASSISTANTS MATERNELS (RPAM)

Le relais parents assistantes maternelles de la CCKB a pour objectif de répondre aux mieux aux attentes des parents et assistantes maternelles du territoire.

Les missions du relais :

Informer

- Les parents sur les différents modes d'accueil.
- Les futurs professionnels sur les différents métiers de la petite enfance.
 - Les assistantes maternelles.
 - Les gardes d'enfants domicile.

Accompagner

- Les assistantes maternelles et les gardes d'enfants à domicile.
- Les parents et professionnels

Animer

Des temps collectifs à destination des assistantes maternelles, des parents, des gardes d'enfants à domicile, et des enfants de moins de 4 ans. Les plannings des animations proposées par le relais sont disponibles sur le site de la CCKB, à la Maison de l'Enfance du Kreiz -Breizh, dans les mairies et bibliothèques.

LA LUDOTHEQUE

La ludothèque gérée par l'association Familles Rurales est un équipement culturel où se pratique le jeu libre, le prêt et les animations ludiques. Cette structure autour des jeux et des jouets permet d'accueillir des personnes de tout âge.

Pendant les vacances scolaires, la ludothèque se déplace sur toutes les communes du territoire de la CCKB et offre un espace de jeux et jouets dans des locaux mis à disposition.

CAF (Caisse d'Allocations Familiales)

Certains évènements de vie peuvent entraîner des changements au sein de votre famille : une grossesse, une naissance, une séparation, le handicap d'un enfant, un décès, etc ... Ces changements sont susceptibles de modifier vos droits. L'assistance sociale de la CAF vous accompagne, vous informe et vous conseille pour : accéder ou maintenir vos droits ; concilier vie professionnelle et familiale ; envisager un mode d'accueil pour votre enfant ; échanger autour du rôle de parent ou de futur parent ; identifier les différents services existants sur votre territoire.

L'offre de service s'adresse aux familles allocataires avec enfants à charge, pour les autres demandes, vous pouvez appeler le 0 810 25 22 10.

Modification de l'accès au TRAD



Suite à des contraintes réglementaires, la CCKB est obligée de modifier le mode d'accès au TRAD. Ainsi, à compter du 1er février 2016, les utilisateurs devront présenter un ticket aux artisans taxis pour chacun de leur trajet (1 pour l'aller ; 1 pour le retour).

Les personnes pourront acheter les tickets à compter du 04 janvier 2016 dans chacune des Mairies de la Communauté de Communes ainsi qu'à la CCKB. Ils auront la possibilité d'utiliser le TRAD, dans son fonctionnement actuel, jusqu'au 31 janvier 2016. Ce n'est qu'à compter du 1er février, que la présentation des tickets sera obligatoire. Les tickets seront vendus par carnet de 8 ou à l'unité. Ils ne seront ni repris, ni échangés, ni remboursés. Les tarifs resteront identiques à ceux appliqués aujourd'hui :

- 2,5 € le trajet quelle que soit la distance parcourue (soit 5 € aller-retour),
- 1 € le trajet pour les bénéficiaires des Restos du Cœur (soit 2 € aller-retour),
- 0,50 € le trajet : Le transport des enfants vers les CLSH, la base nautique de Trémargat (enfants inscrits aux activités T'é pas Cap et Cap Armor), les activités Cap Sports et l'Ecole de Musique et de Danse du Kreiz-Breizh: 0,50 € le trajet (1 € aller-retour).

Pour bénéficier du tarif de 0,50 €, une carte de transport doit être présentée aux artisans taxis avec le ticket. Pour l'obtenir, prendre rendez-vous au 02 96 29 18 18.

Pour rappel, depuis le 1er septembre 2015, les utilisateurs du service ne peuvent pas réaliser plus de 16 trajets par mois. Cependant, les trajets relatifs aux déplacements vers les Restos du Cœur ainsi que ceux liés aux déplacements des enfants vers les activités de loisirs, sportives et culturelles sont exclus de cette mesure.

Besoin d'une aide ponctuelle

Les personnes ou les familles rencontrant des difficultés, peuvent prendre rendez-vous avec l'adjointe aux affaires sociales de la commune ou l'assistante sociale afin d'évaluer au mieux leur situation et leurs besoins en toute confidentialité.

Madame Boudiaf: permanences le Jeudi de 10h à 12h au 02.96.29.51.27

L'assistante sociale : 02.96.57.44.00



Boîte à idées

Vous avez des suggestions, des remarques. Vous pouvez nous les faire parvenir en déposant un mot dans la boite à idées de la mairie ou via internet à l'adresse :

mairie.snp.loisirs@orange.fr



Le mot des associations

Associations

Pour une parution dans le
pour une parution dans le
prochain bulletin. Déposez
prochain dans le
prochain dans

Tous les Rendez-vous sont à prendre au 02.96.57.44.00

Aéromodélisme

L'Aéromodélisme !!! Ça vous tente ??? Sur le plus beau site de Bretagne, un instructeur sera à vos côtés pour vous initier à une bonne maîtrise du vol sans aucune appréhension et vous faire découvrir un autre univers.

L'association s'étend de Saint-Nicolas du Pélem à Carhaix et est basée à Rostrenen. Une piste a été spécialement aménagée à côté de l'hippodrome. Pour plus de renseignements, contacter Air Model au 06.09.12.54.74.

Champions League du Pélem



Le tournoi Champions League a rencontré un succès sans faille, tant auprès des Pélémois qu'auprès des équipes adverses. Il va sans dire que l'événement sera reconduit en 2016. Le bilan financier est sain, et les bénéfices réalisés lors des animations permettront d'investir une partie des fonds dans du matériel pour les enfants.

Le Groupement des jeunes du Pélem prépare activement la deuxième édition de sa Champions League. Elle aura lieu le **jeudi 5** mai 2016. Le public est attendu en nombre pour assister aux matchs des jeunes footballeurs Costarmoricains et Morbihanais, en U11 et U13.

Pratique

Maison médicale de garde du Kreiz Breizh, mode d'emploi

Hôpital, rue Docteur Menguy, 29270 CARHAIX PLOUGUER; tél: 02 98 27 91 14

La maison médicale de garde du Kreiz Breizh est ouverte le samedi de 12h à 20h, le dimanche et les jours fériés de 8h à 20h. Le médecin de garde y assure les consultations. Les locaux sont ceux des consultations externes qui ne sont pas utilisés le week-end.

A noter qu'aujourd'hui une trentaine de médecins participe à la permanence des soins sur ce territoire. Sur le territoire de Carhaix-Rostrenen, tous les soirs de 20h à 8h, la prise en charge des patients relevant de soins non programmés est assurée par le médecin effecteur mobile qui réalise les visites sur ce territoire, suite à régulation par le centre 15.

Accès au médecin de garde : faites le 15

L'accès au médecin de garde qui assure les consultations au sein de la maison médicale de garde le week-end se fait après régulation médicale téléphonique préalable au sein du SAMU - centre 15. Pour les nuits de 20h à 8h, toute demande doit également passer par le centre 15 qui apportera la réponse la plus adaptée (conseil téléphonique, visite).



La Ressourcerie Ti Récup' est une association composée de salariés et de bénévoles poursuivant le même objectif : la réduction des déchets.

Nous collectons les objets dont vous souhaitez vous débarrasser. Une fois remis en état, nettoyés ou détournés, ces objets sont mis

en vente dans nos boutiques. A petits prix, ces objets peuvent ainsi servir à d'autres. Le fruit de la vente nous permet de payer les salariés qui valorisent la matière récupérée, détournée des déchèteries.

(Nous ne récupérons pas les télévisions, matelas, sommiers matelassés et matériel informatique).

Et parce que Ti Récup' n'est pas seulement un magasin ... A travers des ateliers et des animations, nous sensibilisons à la réduction, au réemploi et au recyclage des déchets. En partenariat avec des artistes ou des associations, nous organisons des expositions ou spectacles quand nous le pouvons.

Le magasin de Carhaix (Vallée du Roy) est ouvert du mardi au samedi de 14h00 à 18h00. Vous y trouverez : meubles, vaisselle, décoration, livres, textiles, puériculture, luminaires, jouets, ...

La boutique de Rostrenen (14 rue Marcel Sanguy) est ouverte le mardi et le mercredi de 10h00 à 18h00 (sans interruption). Vous y trouverez : matériaux de bricolage, quincaillerie, sanitaires, vaisselle, livres, textiles ...

Le deuxième mardi de chaque mois, une vente d'appareils électroménagers (vente thématique).

Vous souhaitez plus d'information? Téléphone: 09 71 52 39 99,

E-mail: ressourcerie@tirecup.fr, Site Internet: www.tirecup.fr ou sur Facebook "



Courriel: mairie.st.nicolas.pelem@wanadoo.fr

Tél: 02.96.29.51.27

Site internet: stnicolasdupelem.fr

Edition : Commune de Saint-Nicolas-du-Pélem

Directeur de publication : Daniel Le Caër

Conception-rédaction : Commission bulletin municipal